

# Rapport Annuel

2010-2011



Conférence canadienne des arts

## Conférence canadienne des arts

406 - 130, rue Slater  
Ottawa (Ontario) K1P 6E2  
Tél: (613) 238-3561  
Télé: (613) 238-4849  
[www.ccarts.ca](http://www.ccarts.ca)

### Conseil d'administration

Amir Ali Alibhai (Colombie-Britannique)  
Liz Barron (Manitoba)  
Erika Beatty (Nouvelle-Écosse)  
Michel Beauchemin (Québec)  
Rose Bellosillo (Ontario)  
Tim Borlase (Nouveau-Brunswick)  
Rudy Buttignol (Colombie-Britannique)  
Luc Fortin (Québec)  
André Leclerc (Québec)  
Tom McFall (Alberta)  
Arden Ryshpan (Ontario)  
Kathleen Sharpe (Ontario)  
Jason van Eyk (Ontario)

### Personnel

**Alain Pineau**  
*Directeur général*

**Louise Rochon**  
*Adjointe administrative - événements et conseil d'administration*  
(à partir de août 2010)

**Manon Charron**  
*Directrice de l'administration*

**Annie Caporicci**  
*Adjointe exécutive - finances, administration et relations avec les membres*

**Alessia Bongiovanni**  
*Coordinatrice de projets en développement*

**Jessica Litwin**  
*Conseillère en politique culturelle*

**Megan Forsythe**  
*Adjointe exécutive*  
(jusqu'à juillet 2010)

La Conférence canadienne des arts aimerait remercier, pour leur généreux soutien en 2010--2009 les partenaires suivants :

### Ministères et agences fédéraux et provinciaux



### Fondations



### Organisations

ACTRA  
ACTRA Performers' Rights Society  
Arcturus Realty Corporation  
Canadian Actors' Equity Association  
Canadian Commission for UNESCO  
Centre national des Arts  
Cirque du Soleil ®  
Conseil des ressources humaines du secteur culturel  
Copibec  
Fédération canadienne des musiciens  
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs  
Ville d'Ottawa

### Individuels

Susan Annis ♦ Erika Beatty ♦ Dr. Thomas J. Condon  
Arthur Drache ♦ Michelle Drouin ♦ Alain Gourd  
Peter S. Grant ♦ Jocelyn Harvey  
George & Donna Haynal ♦ Kelly Hill ♦ John Hobday  
Peter & Bev Hyde ♦ Sharilyn Ingram ♦ Sharon Jeannotte  
Raymonde Jodoin ♦ Dr. Graham Kelsey  
Irene McCutcheon ♦ Jan Miller ♦ Esther S. Ondrack  
Alain Pineau ♦ Henry Purdy ♦ Arden Ryshpan  
Francine Schutzman ♦ Machel Shapira  
Kathleen Sharpe ♦ David P. Silcox ♦ Tardif - Hébert  
Doug & Susan Taylor ♦ Jason van Eyk

# À propos la CCA

La Conférence canadienne des arts (CCA) est une organisation à but non lucratif dirigée par ses membres. Elle représente les intérêts de plus de 400 000 artistes, travailleurs culturels et supporteurs issus de toutes les disciplines de la grande communauté canadienne des arts, de la culture et du patrimoine. Comme principale interlocutrice du secteur culturel, la CCA agit sur de nombreux fronts pour faire progresser la pertinence des arts dans la société. Elle poursuit la prestation d'outils à ses membres et exerce l'autorité nécessaire pour défendre la préservation et le développement des arts, de la culture et du patrimoine dans toutes les collectivités canadiennes.

## vision mission

La Conférence canadienne des arts (CCA) est le forum national de la communauté artistique et culturelle au Canada. Elle effectue des recherches, produit des analyses et fournit des expertises sur les politiques publiques concernant les arts, les institutions et les industries culturelles canadiennes. La CCA favorise et éclaire le débat public entourant les enjeux politiques et travaille à la promotion des droits des Canadiens en matière de culture.

Notre vision est que la valeur des arts et leur contribution à l'identité canadienne, à l'économie, à l'éducation et à la qualité de vie soit reconnue et soutenue par tous les paliers du gouvernement, par le secteur privé et par les membres du public.

# Rapport de la Présidente

## Kathleen Sharpe



**Chers Membres et amis de la Conférence canadienne des arts,  
Chers collègues et membres du conseil d'administration,**

Il me fait plaisir de vous présenter mon troisième rapport annuel à titre de présidente du conseil d'administration de la CCA. Je profite de l'occasion pour vous signaler que l'année 2010-2011 marque un important point tournant dans l'histoire récente de notre organisation.

La CCA a été en mesure de garder son statut d'observateur et d'analyste importants et faisant autorité de toutes les initiatives de niveau fédéral qui affectent notre vaste secteur d'une manière ou d'une autre. Comme notre directeur général le signalera dans son rapport, l'essor de notre organisation a marqué de grands progrès au sein de notre membrariat, si ce n'était qu'en raison des travaux exceptionnels de coordination et du soutien accordé à la solution d'une question complexe touchant le renouveau du droit d'auteur. Grâce au travail et à la nature de la CCA, 97 organisations culturelles, nationales, provinciales et municipales ont adopté une position commune sur la question de la modernisation de notre droit d'auteur, la pierre angulaire de toute stratégie numérique sérieuse. En agissant comme organisatrice et centre de liaison, la CCA a contribué à formuler des positions communes qui ont eu des échos non seulement au Canada, mais aussi à Washington et dans la Communauté européenne.

La création du comité consultatif de la politique nationale et de ses deux sous-comités linguistiques est une autre initiative importante de la CCA visant à offrir à des représentants des principales organisations membres la possibilité de partager l'information et de donner leur avis sur des questions d'intérêt commun, y compris la recherche. Grâce à ces sous-comités, nous avons pu atteindre ce que je considère comme une première, du moins au cours de la dernière décennie, à savoir la formulation d'une plate-forme électorale culturelle commune. Nous avons raffermi le rôle de la CCA à titre de tribune nationale où des questions d'intérêt commun sont déterminées, des stratégies coordonnées sont élaborées et nos ressources limitées sont mises en commun pour le bien général du secteur.

En novembre dernier, nous avons célébré notre 65<sup>e</sup> anniversaire lors d'un dîner de gala fort bien réussi et auquel ont assisté de nombreux convives. Ce gala a également été l'occasion du coup d'envoi de la première Conférence nationale sur les politiques de grande envergure depuis 2006. Cette conférence qui a réuni plus de 150 délégués d'un océan à l'autre était axée sur le rôle des artistes et des créateurs dans la nouvelle économie numérique.

Notre organisation a été très active sur la scène politique en témoignant devant plusieurs comités parlementaires et le CRTC sur divers sujets, notamment la formulation d'une stratégie nationale numérique, la création de centres communautaires multimédias qui contribueraient à l'élaboration d'une économie du savoir au Canada et la question de la propriété étrangère des industries canadiennes de télécommunications.

Tout au long de l'année, la CCA a poursuivi des travaux sur des enjeux à long terme très importants à la vitalité future des arts et de la culture dans notre société, par exemple, la disponibilité de statistiques culturelles rapides et fiables. En raison de l'étendue de son membrariat et de l'importance qu'il accorde à ces questions, la CCA est d'avis qu'une partie de son mandat unique porte sur des questions de politique à long terme.

Tout ce travail a été réalisé au cours d'une année qu'on peut qualifier de difficile pour la CCA. Notre organisation a pu non seulement effacer les dernières traces du déficit engagé en 2009, mais elle de plus accumuler une réserve d'exploitation indispensable pour affronter les défis à venir. Nous sommes fiers de cette réalisation et aussi d'avoir été capables de réaliser cette tâche dans un temps où le recrutement et la rétention des membres s'avèrent difficiles. À ce stade, je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à nos principaux bailleurs de fonds qui nous ont accordé leur confiance et leur soutien tout au long de cette période difficile : Patrimoine Canada, la Fondation Trillium, le Conseil des Arts de l'Ontario, le British Columbia Arts Council et le Conseil des ressources humaines.

Les défis que le secteur et la CCA doivent relever sont bien réels. Étant donné la volonté du gouvernement de réduire son déficit, notre organisation et nos membres doivent se préparer à surmonter les difficultés qui s'annoncent. Nous devons resserrer notre collaboration pour nous assurer que l'équilibre budgétaire du gouvernement n'est pas fait au détriment d'une grande partie des investissements nécessaires dans les arts et la culture. Tel qu'il a été discuté lors de la Conférence nationale sur les politiques en novembre dernier, les artistes et les créateurs culturels doivent faire partie d'une stratégie nationale pour une société numérique.

En 2005, le Conseil a décidé de réorienter le mandat de base de l'organisation afin d'illustrer la valeur ajoutée qu'il apporte à l'art canadien, au secteur de la culture et du patrimoine. Au cours des cinq dernières années, la CCA s'est renouvelée afin de se mériter à nouveau la confiance de ses bailleurs de fonds publics et de ses membres et de démontrer ce qu'elle pouvait accomplir avec des ressources adéquates. Le temps est venu de s'attaquer aux derniers éléments du principal défi à relayer après ces années de travail ardu, à savoir la nécessité d'un nouveau modèle d'affaires qui donnera à la CCA le niveau des ressources nécessaire à un accomplissement efficace de son mandat très ambitieux. Le nouveau conseil de la CCA a passé une grande partie de ces deux derniers jours à discuter de l'orientation stratégique de l'organisation et il poursuivra ce travail tout au long des mois à venir. Assurer une participation accrue de nos membres à l'orientation de la CCA demeure au cœur de nos préoccupations. À l'automne, notre directeur général parcourra le pays afin d'informer nos membres et les intervenants sur ce processus et de prendre le pouls de leurs attentes envers l'organisation.

Pour terminer, je désire remercier les membres du conseil d'administration dont le mandat a pris fin cette année. Ce sont Rudy Buttignol de Vancouver, Liz Barron de Winnipeg, Rose Bellosillo de Toronto, Michel Beauchemin de Montréal et Tim Borlase de Moncton. Je les remercie du travail qu'ils ont accompli, de leur dévouement et de leur soutien à la CCA au cours de leurs années au conseil. Je suis persuadé que nous pouvons compter sur leur aide au moment d'aborder cette nouvelle étape cruciale de notre renouvellement. Je profite de l'occasion pour adresser mes remerciements les plus chaleureux à notre présidente sortante de longue date, Denise Roy. Elle a su éviter le titre de présidente sortante à vie à la suite du retour de notre ami Robert Spickler comme président sortant. Denise siégeait au Conseil de la CCA depuis 2000. Elle a vécu toutes ces années de transformation du modèle de gouvernance précédent et a contribué à orienter l'organisation au cours de ces années difficiles avec sagesse et savoir-faire. Nous sommes très reconnaissants de son engagement et de sa générosité.

# 3

---

Nous célébrons aujourd'hui le 66<sup>e</sup> anniversaire de la CCA, une réalisation remarquable de longévité. Le passé de notre organisation concernant l'élaboration des politiques culturelles au niveau national est particulièrement glorieux. Travaillons ensemble afin que cette institution canadienne unique progresse de façon adéquate dans son nouvel environnement et qu'elle continue à servir la communauté culturelle.



Kathleen Sharpe  
Présidente du Conseil d'administration, Conférence canadienne des arts  
Rapport de l'assemblée générale annuelle, juin 2011

# Rapport du directeur général

## Alain Pineau



Chers collègues et amis,

Comme notre présidente l'a déjà souligné, cette année a été caractérisée par de nombreuses réalisations remarquables.

### POLITIQUE ET DÉFENSE DES INTÉRÊTS

Au cours de l'année 2010 - 2011, la CCA a publié 34 bulletins, son analyse annuelle sur les aspects du budget fédéral relatifs aux arts et à la culture, et une évaluation critique sur le projet Statut des artistes à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration de l'UNESCO par la même occasion.

De plus, la CCA a siégé à un comité directeur sur une étude menée par le CRHC touchant les répercussions des technologies numériques sur différents sous-secteurs de la communauté des arts, de la culture et du patrimoine au Canada. Nous continuons à présider le Comité consultatif national de la statistique culturelle de Statistique Canada et collaborons avec des représentants du ministère du Patrimoine canadien en vue d'améliorer la plupart des instruments de base nécessaires au secteur des arts, de la culture et du patrimoine afin de développer des données factuelles opportunes et fiables qui permettront d'élaborer des politiques culturelles efficaces.

Nous avons témoigné devant plusieurs comités parlementaires et devant le CRTC sur des enjeux comme l'élaboration d'une stratégie numérique nationale, la propriété étrangère en matière de télécommunications, le projet de loi C-470 sur la transparence des organisations caritatives, la télévision communautaire et le renouvellement des licences par groupe de propriété pour les groupes de télévision de langue anglaise, et naturellement devant le comité législatif sur le projet de loi C-32, la *Loi sur la modernisation du droit d'auteur*.

Le partenariat de la CCA avec l'Université d'Ottawa qui a fait l'objet de discussions au cours de l'année financière passée a été renforcé cette année. En collaboration avec le Centre d'études en gouvernance, l'École d'études politiques et le Centre de formation continue, une nouvelle série de forums culturels publics intitulés *Pensons culture* a été lancée, pour présenter des conférences et des débats publics. Trois nouvelles forums furent organisées dès la première année et deux autres ont été planifiées. L'assistance comprenait entre 30 et 70 personnes.

En ce qui a trait à la réforme du droit d'auteur, la CCA a mis à jour le document d'information sur le droit d'auteur affiché sur son site Web, notamment une analyse des opinions des principaux intervenants touchant le projet de loi C-32. Elle a dirigé la rédaction et la publication dans les deux langues officielles d'une déclaration commune des industries culturelles canadiennes sur le projet de loi C-32 qui a été signée par 97 organisations culturelles municipales provinciales et nationales.

# 5

Au cours de l'élection fédérale de 2011, la CCA a publié une analyse du financement des activités culturelles sous la 40<sup>e</sup> législature, une analyse comparative des plates-formes culturelles des principaux partis, une boîte à outils à portée de la main et des réponses aux questions soumises aux partis. Elle a en outre coordonné la mise en œuvre d'une plate-forme culturelle commune à laquelle ont adhéré 55 organisations culturelles.

La mise sur pied d'un comité consultatif sur la politique nationale doit être soulignée. Ce comité a reçu le mandat d'aviser le conseil d'administration et le secrétariat de l'ACC sur les priorités politiques du secteur. Tel qu'il est souhaité, ce comité s'avère être un élément important de ce qu'on appelle communément un modèle de conférence adopté par le conseil d'administration de la CCA en 2002 dans le cadre d'un changement au modèle de gouvernance.

J'aimerais remercier les membres du comité directeur de la conférence sur la politique nationale présidée par Garry Neil et à laquelle ont participé Michel Beauchemin, George Murray, Catherine Saxberg, Karen Ball, Thom Sparling, Rudy Buttignol, René Cormier et Kelly Hill qui a eu lieu en novembre 2010.

## STAGES

Faisant partie des *Politiques culturelles : nouvelle génération*, notre programme de stages comprend un double objectif : participer à la formation de jeunes gens intéressés dans la gestion de la culture et élaborer des politiques et pour accroître les ressources internes. Ces stages permettent à des personnes de moins de 30 ans d'acquérir une expérience exceptionnelle d'un milieu de travail tout à fait bilingue, axé uniquement sur des enjeux de politiques culturelles dans la région de la capitale nationale. Tous nos anciens stagiaires des quatre dernières années ont soit trouvé un emploi dans le secteur ou encore sont retournés poursuivre leurs études.

L'an dernier, la CCA a accueilli trois stagiaires.

- L'une d'elles venait de l'Université Concordia dans le cadre de ses études universitaires. Elle a participé à la préparation de la conférence nationale sur les politiques.
- Grâce à une subvention accordée par le Conseil des ressources humaines du secteur culturel, il a été possible d'embaucher une stagiaire en recherche durant six mois pour terminer un travail mis en œuvre deux ans plus tôt, celui de dresser un inventaire de 200 boîtes de documents de la CCA expédiées aux Archives nationales du Canada lorsque le bureau a déménagé. Il nous faut remercier ici le Conseil des ressources humaines du secteur culturel de sa subvention.
- Une autre subvention offerte par le CRHSC et par la Fondation Trillium a permis à la CCA d'embaucher en avril cette stagiaire comme agente de communications, Mathangi Raman, durant un an. La CCA a également reçu une généreuse subvention d'une association membre anonyme, ce qui nous aidera à payer la stagiaire en recherche de cette année qui entrera en fonction en septembre.

## COMMUNICATIONS

Outre ses bulletins traditionnels, la CCA a développé son utilisation des médias sociaux; elle compte presque 3000 adeptes de Twitter et a créé une page Facebook. Le travail de reconstruction du site Web de la CCA a commencé et fait partie intégrante du développement d'un nouveau modèle opérationnel. Ce futur site sera plus interactif que l'actuel.

## ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2011-2014

L'année 2010-2011 a marqué la fin du premier plan stratégique triennal de la CCA élaboré en 2008. Par l'intermédiaire du Programme MBA pour cadres de l'Université d'Ottawa, la CCA a fait l'objet d'une étude de cas dans un cours sur la commercialisation stratégique. Le plan stratégique 2011-2014, discuté en juin 2011 par le conseil d'administration, sera transformé en un plan d'action au cours des prochains mois.

En conclusion, je ne nierai pas que les défis futurs que la CCA doit relever sont énormes. Par contre, je crois fermement que, fort de notre soutien et notre engagement, nous sommes en meilleure position pour affronter un avenir différent qu'au cours des dix dernières années.



**Alain Pineau**  
Directeur général, COnférence canadienne des arts

# Célébration du 65<sup>e</sup> anniversaire



L'année 2010 a marqué le 65<sup>e</sup> anniversaire de la CCA. Pour commémorer cet important événement, un gala a eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2010 au Centre national des Arts d'Ottawa. Plus de 120 personnes, amis, supporteurs et partenaires de la CCA sont venus à une soirée de plaisir et de retrouvailles.

Animée par le directeur général, Alain Pineau et par la présidente du conseil d'administration de la CCA, Kathleen Sharpe, cette soirée de réjouissances s'est terminée par un discours liminaire prononcé par le célèbre acteur et directeur canadien, Paul Gross. M. Gross a exposé ses vues sur le concept de l'économie créative, thème de la Conférence nationale sur la politique 2010 de la CCA qui a eu lieu les 2 et 3 novembre.



## Reconnaître l'excellence

Le gala a également constitué l'occasion parfaite pour présenter les Prix nationaux des arts de la CCA pour honorer les membres de la communauté culturelle qui ont apporté d'importantes contributions à l'esprit et à la vitalité des arts et de la culture au Canada.



Françoise Sullivan et Joyce Zemans ont reçu le Diplôme d'honneur pour les années 2009 et 2010 respectivement. Ce prix témoigne d'un engagement constant envers la vie culturelle au Canada.

Le prix Keith Kelly pour le leadership culturel a été remis à Robert Jekyll en 2009 et à Maurice Forget en 2010. Ce prix, nommé en l'honneur de l'ancien directeur général de la CCA, reconnaît le direction fort au sein de la communauté culturelle par un travail de défense des intérêts ou par l'élaboration d'une politique culturelle.



CCA Gagnants des prix, de gauche à droite : Françoise Sullivan, Joyce Zemans, Robert Jekyll et Maurice Forget

# Points saillants

## ÉVÉNEMENTS

### Conférence nationale sur les politiques

La CCA a tenu sa Conférence nationale sur les politiques 2010 intitulée *L'artiste : moteur de l'économie créative?* les 2 et 3 novembre au Centre national des arts à Ottawa. Cette conférence s'est penchée sur le rôle des artistes et des créateurs dans un contexte de plus en plus souple, et axé sur le numérique et sur un environnement économique mobile.

Plus de 150 personnes des milieux culturels, universitaires, des entreprises et des gouvernements se sont réunies pour participer à diverses tables rondes, à des débats et à des ateliers indépendants. Dans l'ensemble, l'événement de deux jours s'est avéré être une occasion déterminante d'échange d'idées et de partage de leçons apprises pour le secteur.

Jian Ghomeshi, animateur de l'émission Q de la CBC; Gaétan Morency, vice-président, Citoyenneté du *Cirque du Soleil*; Kevin Stolarick, directeur de la recherche, Martin Prosperity Institute; Tim Jones, président et directeur générale, Artscape; et l'auteure bien connue, Sylvie Desrosiers, ne sont que quelques-uns des éminents penseurs et travailleurs culturels qui ont joué un rôle important lors de la conférence en participant à des séances de discussions et en offrant aux délégués une abondance d'idées et de points de vue uniques.

L'une des séances de la conférence la plus appréciée a été celle intitulée : Emerging Thinkers Speed Speaker Series. Quatre jeunes chefs de file du secteur culturel – Kwende Kefentse, Janet Naclia, Devon Ostrom et Alex Rogalski – ont pu partager leur vision future des arts au Canada en utilisant une présentation rapide semblable à celle des populaire TED Talks en ligne. Un autre point saillant a été le bref documentaire de Radio-Canada International *THE NEW RAW* illustrant l'évolution de l'art inuit qui reflète les changements sociaux, économiques et technologiques.



*Jian Ghomeshi, Gaétan Morency et Kevin Stolarick au Conférence nationale sur les politiques*

Bref, la conférence s'est avérée un grand succès, en raison surtout de la diversité des intervenants qui se sont réunis pour participer aux discussions.

### Pensons Culture

À l'automne 2010, la CCA a lancé une série de forums sur les politiques publiques intitulée, *Pensons Culture* en partenariat avec le Centre de formation continue de l'Université d'Ottawa. Ces forums offrent à la population des possibilités d'apprentissage relatives aux questions actuelles sur les arts, le secteur de la culture et du patrimoine au Canada et à l'étranger. De chefs de file issus du monde de la culture ont été invités à partager leurs idées et la recherche dans le cadre de présentations, de débats et de discussions de groupes.

À ce jour, la CCA a accueilli trois forums :

#### **Quelle est l'utilité d'un Musée des beaux-arts au Canada?**

*Le 23 septembre 2010*

Marc Mayer, le directeur du Musée des beaux-arts du Canada aborde la pertinence du musée compte tenu des technologies émergentes et du point de vue en évolution des arts dans la société.

## Art, science et affaires : un dialogue interdisciplinaire

Le 12 octobre 2010

L'Akademie Schloss Solitude, une fondation unique en Allemagne qui offre des bourses internationales de résidence en arts, sciences, lettres et sciences humaines et économie, a été décrite par son directeur, Jean-Baptiste Joly.

## le projet de loi C-32 – une loi pour moderniser ou exproprier le droit d'auteur?

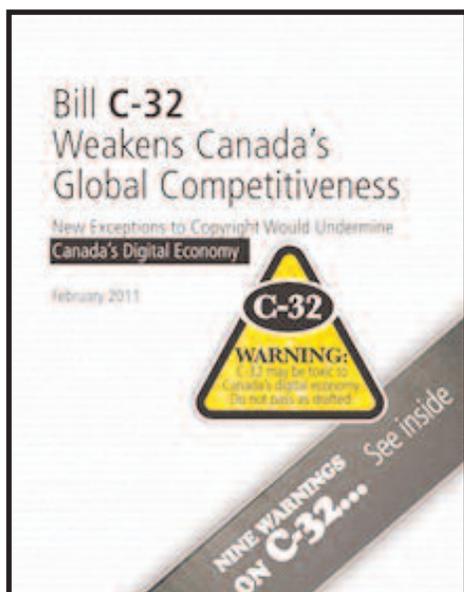
Le 25 janvier 2011

Un groupe d'experts s'est penché sur le projet de loi C-32 du gouvernement fédéral, la *Loi sur la modernisation du droit d'auteur*, qui porte sur les exceptions controversées en matière d'éducation. Parmi les principaux orateurs, signalons la présence de John Degen, Spencer Keys, Roanie Levy et de J. Aidan O'Neill.

## DÉFENSE DES DROITS

### Déclaration commune sur le droit d'auteur

En février 2011, une coalition sans précédent d'organisations artistiques et culturelles de partout au pays s'est formée pour soumettre une déclaration commune sur le projet de loi C-32, une réforme législative sur le droit d'auteur déposée par le gouvernement fédéral. 97 organisations multidisciplinaires nationales provinciales et municipales de services artistiques ont signé le document, appuyées par la CCA qui a joué un rôle essentiel dans la coordination de cette initiative.



Cette déclaration commune a attiré l'attention sur le fait que le projet de loi C-32 portait atteinte aux droits des créateurs, des producteurs, des distributeurs et des consommateurs de contenus culturels canadiens en raison de l'inclusion de plusieurs nouvelles exceptions. Alors que la nécessité d'une réforme du droit d'auteur est urgente, la déclaration commune a exhorté les parlementaires à reconsidérer le projet de loi C-32 et d'apporter des modifications qui seraient équitables à toutes les parties.

### Interventions

L'an dernier, la CCA a participé à plusieurs consultations et est intervenue en diverses occasions auprès des comités gouvernementaux et des organismes de réglementation, notamment :

- Une présentation devant le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie sur les Règlements canadiens concernant les intérêts étrangers dans le secteur des télécommunications (1er avril 2010)
- Une présentation devant le Comité permanent du patrimoine canadien sur les médias numériques et émergents (29 avril 2011)
- Une présentation devant le CRTC concernant le cadre politique pour la télévision communautaire (4 mai 2010)
- Un mémoire soumis lors de la consultation sur l'économie numérique par Industrie Canada (8 juillet 2010)
- Lettre transmise à l'honorable Tony Clement, ministre d'Industrie Canada, sur les modifications au questionnaire de recensement complet (20 juillet 2010)
- Mémoire prébudgétaire soumis au Comité permanent des finances de la Chambre des communes sur le budget 2011 (13 août 2010)

- Une présentation devant le Comité permanent des finances sur le projet de loi C-470, une loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (6 décembre 2010)
- Une présentation devant le comité législatif sur le projet de loi C-32, une loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur (1er février 2011)
- Mémoire soumis au CRTC concernant le renouvellement de licences par groupe pour les groupes de télévision de langue anglaise (le 9 février 2011)

## RECHERCHE ET ANALYSE

### Statut de l'artiste au Canada

L'année 2010 a marqué le 30e anniversaire de la Recommandation de l'UNESCO concernant le statut de l'artiste. Pour commémorer cet événement déterminant, la CCA, en collaboration avec le Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs, a publié un rapport de recherche intitulé *Le statut de l'artiste au Canada : Une revue critique à l'occasion du 30e anniversaire de la Recommandation de l'UNESCO relative à la condition de l'artiste*. Rédigé par Garry Neil, l'article analyse certaines lois et autres politiques publiques visant à améliorer la situation économique et sociale des artistes professionnels. En explorant des questions clés telles que la fiscalité, les prestations sociales, la formation et le perfectionnement professionnel, la santé et la sécurité, le rapport donne un aperçu des initiatives fédérales, provinciales et internationales utilisées pour renforcer la capacité de l'effectif artistique.

La publication de ce rapport a précédé la Conférence nationale sur les politiques de la CCA : *L'artiste : moteur de l'économie créative?* et constitue une puissante source d'inspiration au moment de lancer les discussions au cours de cette réunion de deux jours.

### Analyse du budget fédéral

La CCA a publié à la mi-septembre une analyse approfondie du budget fédéral 2010. Intitulé *In a Holding Pattern – For Now...*, le rapport examine les fonds fédéraux versés par le

ministère du Patrimoine canadien, les organismes culturels et les sociétés d'État; les modifications de nature organisationnelle et financière au sein du ministère du Patrimoine canadien; le financement fédéral des principaux programmes liés aux arts, au patrimoine et aux industries culturelles et autres développements notables influant le secteur. Cette analyse est fortement reconnue dans le secteur comme une source d'information digne de foi en matière d'investissement fédéral dans la culture et de modèle de dépenses.

## COMMUNICATION

### Bulletins

Au cours de l'année, la CCA a publié 34 bulletins qui ont été distribués directement à nos membres, à des intervenants et à des partisans. Comme source première de communication de la CCA, les bulletins offrent des analyses à point nommé, précises et approfondies sur la plupart des questions touchant notre secteur, notamment le droit d'auteur, le financement fédéral, le statut des artistes, etc. Ces bulletins sont mis à la disposition du grand public sur le site Web du CCA.

### Médias sociaux

Le CCA a maintenu une présence en ligne active dans la communauté au moyen de plates-formes comme Twitter et Facebook. En ce moment, la CCA compte 2937 participants sur Twitter et 377 partisans sur Facebook. Ces outils de médias sociaux permettent à la CCA de se connecter à un réseau élargi, de partager des expériences avec ses membres et des parties intéressées et de se garder à jour en ce qui a trait aux développements les plus récents des secteurs de la culture et des politiques.

 [Twitter.com/CanadianArts](https://twitter.com/CanadianArts)

 [Facebook.com/CanArts](https://facebook.com/CanArts)

# États financiers



Chartered Accountants

442 Gilmour Street  
Ottawa, ON K2P 0R8  
Tel: (613) 235-2000  
Fax: (613) 235-2643  
www.hwllp.ca

9 juin 2011

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la Conférence canadienne des arts :

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Conférence canadienne des arts (CCA), qui comprennent le bilan au 31 mars 2011. Et l'état des résultats, l'état de l'évolution du surplus et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes de comptabilité généralement acceptés au Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des

procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation de caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

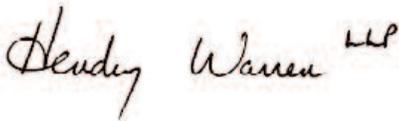
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et approprié pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme c'est le cas dans nombreux organismes de bienfaisance, la CCA tire des produits de dons du public dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisant, Par conséquent, notre vérification des ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la CCA et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux comptes de produits d'actif ou de capital.

#### **Opinion avec réserve**

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Conférence canadienne des arts au 31 mars 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.



HENRY WARREN SRL  
Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés  
Ottawa (Ontario)

## CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

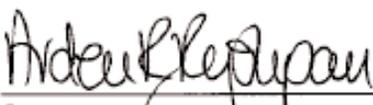
### Bilan

31 mars 2011, avec chiffres comparatifs de 2010

	2011	2010
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	\$ 18,106	\$ -
Investissements à court terme	50,000	-
Débiteurs	58,091	44,149
Frais payés d'avance	15,587	15,587
	<u>139,784</u>	<u>59,736</u>
Immobilisations (Note 5)	4,491	11,266
Fonds de dotation (Note 6)	155,578	155,578
	<u>\$ 299,853</u>	<u>\$ 226,580</u>
<b>Passif et Surplus</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Découvert bancaire	\$ -	\$ 51,895
Créditeurs et charges à payer	9,397	11,818
Revenus différés	15,000	-
Tranche à court terme d'un contrat de location-acquisition	3,300	5,831
	<u>27,697</u>	<u>69,544</u>
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (Note 7)	-	3,300
Fonds de dotation en fiducie	155,578	155,578
	<u>183,275</u>	<u>228,422</u>
Obligations contractuelles (Note 8)		
<b>Surplus</b>		
Investi dans les immobilisations	4,491	11,266
Non affecté	52,087	(13,108)
Affecté pour les éléments du fonds de roulement	60,000	-
	<u>116,578</u>	<u>(1,842)</u>
	<u>\$ 299,853</u>	<u>\$ 226,580</u>

Approuvé au nom du Conseil d'administration

  
Gouverneur

  
Gouverneur

Voir les notes aux états financiers

## CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

### États des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2011, avec chiffres comparatifs de 2010

	2011	2011	2010
	Budget (non-véifié)	Réel	Réel
<b>Revenus</b>			
Revenus gagnés (annexe A)	\$ 107,350	\$ 104,763	\$ 99,058
Contributions (annexe B)	644,457	573,919	495,002
	751,807	678,682	594,060
<b>Dépenses</b>			
Personnel (annexe C)	334,185	368,949	357,963
Administration (annexe C)	115,000	117,414	135,118
Activités régulières (annexe C)	185,770	17,110	47,281
Programmes spéciaux (annexe C)	57,537	56,789	10,018
	692,492	560,262	550,380
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>	<b>59,315</b>	<b>118,420</b>	<b>43,680</b>

État de l'évolution du surplus

Exercice terminé le 31 mars 2011, avec chiffres comparatifs de 2010

	Investi dans les immobilisations	Non affecté	Affecté pour les éléments du fonds de roulement	2011	2010
Solde, au début de l'exercice	\$ 11,266	\$ (13,108)	\$ -	\$ (1,842)	\$ (45,522)
Excédent des revenus sur les dépenses	-	118,420	-	118,420	43,680
Investissement en immobilisations	626	(626)	-	-	-
Amortissements	(7,401)	7,401	-	-	-
Transfert au fonds affecté pour les éléments du fonds de roulement	-	(60,000)	60,000	-	-
<b>Solde, à la fin de l'exercice</b>	<b>\$ 4,491</b>	<b>\$ 52,087</b>	<b>60,000</b>	<b>\$ 116,578</b>	<b>\$ (1,842)</b>

Voir les notes aux états financiers

# 15

## CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

### États de flux trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2011, avec chiffres comparatifs de 2010

	2011	2010
<b>Activités d'exploitation</b>		
Revenus nets	\$ 118,420	\$ 43,680
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	7,401	7,136
Variations des éléments du fonds de roulement (Note 10)	637	13,787
<b>Encaisse provenant des activités d'exploitation</b>	<b>126,458</b>	<b>64,603</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(626)	(961)
Acquisition d'investissements à court terme	(50,000)	-
<b>Encaisse utilisée aux activités d'investissement</b>	<b>(50,626)</b>	<b>(961)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Diminution d'un contrat de location-acquisition	(5,831)	(4,917)
<b>Encaisse utilisée aux activités de financement</b>	<b>(5,831)</b>	<b>(4,917)</b>
Augmentation de l'encaisse	70,001	58,725
Découvert bancaire, au début de l'exercice	(51,895)	(110,620)
<b>Encaisse (découvert bancaire), à la fin de l'exercice</b>	<b>\$ 18,106</b>	<b>\$ (51,895)</b>
Encaisse (découvert bancaire) consiste de:		
Encaisse	\$ 18,106	\$ (13,895)
Ligne de crédit	-	(38,000)
	<b>\$ 18,106</b>	<b>\$ (51,895)</b>

Voir les notes aux états financiers

## CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

### Notes aux états financiers

31 mars 2011, avec chiffres comparatifs de 2010

---

#### 1. But de l'organisation

La Conférence canadienne des arts (CCA) est un organisme national sans but lucratif de service aux arts incorporé selon les lois fédérales (numéro d'enregistrement d'organisme de charité 11883 0371 RR 0001). Le rôle premier de la CCA est d'encourager les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, ainsi que les sociétés et le secteur privé, à élaborer des politiques qui assureront l'épanouissement des arts et des industries culturelles au Canada.

#### 2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes:

##### Comptabilisation des revenus

La Conférence canadienne des arts utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les autres apports sont présentés à titre de produits de l'exercice considéré.

Les dons en espèces sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus. Les dons de produits et services sont comptabilisés à leur juste valeur marchande lorsqu'ils sont reçus et dans la mesure où ils auraient été achetés s'ils n'avaient pas été donnés.

##### Utilisation d'évaluations

La préparation de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus requiert que la direction pose des évaluations et des suppositions qui affectent les montants reportés pour les actifs et passifs, la présentation des actifs et passifs contingentés à la date des états financiers et les montants des revenus et dépenses pour la période. La direction croit que ces états financiers présentent fidèlement les résultats des périodes présentées. Les résultats actuels pourraient différer des estimés présentés.

##### Instruments financiers

Les instruments financiers de la CCA sont composés d'un encaisse, des investissements à court terme, des débiteurs, des crédateurs et charges à payer, obligation découlant d'un contrat de location-acquisition et du fonds de dotation et fonds de dotation en fiducie.

Les fonds de dotation sont classifiés comme des actifs financiers disponibles à la vente. Ils sont évalués à la juste valeur à chaque fin d'année fiscale.

La direction croit que la CCA n'est pas exposée à des risques significatifs d'intérêts, de change ou de crédit provenant de ces instruments financiers.

##### Placements à court terme

Les placements à court terme en certificats d'investissement garanti sont inscrits au coût qui se rapproche de leur valeur au marché.

## CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Notes aux états financiers

31 mars 2011, avec chiffres comparatifs de 2010

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties d'après leur durée de vie utile selon les méthodes suivantes:

Immobilisations	Méthodes
Matériel informatique	Linéaire sur 3 ans
Le matériel loué en vertu du contrat de location-acquisition	Linéaire sur 3 ans
Mobiliers et agencements	Linéaire sur 5 ans

La moitié de l'amortissement normal est enregistré pour les acquisitions de l'exercice courant.

**3. Informations à fournir concernant le capital**

La Conférence canadienne des arts (CCA) considère la somme de ses actifs nets son capital. L'organisme gère son capital selon un processus officiel d'approbation du budget et obtient ce capital de subventions du gouvernement fédéral, d'organismes provinciaux et municipaux, de dons et de commandites de divers contributeurs.

Les objectifs de la gestion du capital de l'organisation sont de protéger sa capacité à continuer ses activités sans interruption, de se conformer aux objectifs établis et de répondre à ses obligations financières.

L'organisme évalue la gestion de son capital et ses objectifs annuellement. L'organisme n'est pas soumis à des exigences imposées de l'extérieur.

**4. Dépendance économique**

L'organisme reçoit une somme importante de ses fonds d'administration du Gouvernement du Canada et dépend sur ce soutien financier pour livrer son mandat.

## CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Notes aux états financiers

31 mars 2011, avec chiffres comparatifs de 2010

### 5. Immobilisations

			2011	2010
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	\$ 54,796	\$ 53,620	\$ 1,176	\$ 1,322
Le matériel loué en vertu du contrat de location-acquisition	19,887	16,572	3,315	9,944
Mobilier et agencements	7,615	7,615	-	-
	\$ 82,298	\$ 77,807	\$ 4,491	\$ 11,266

### 6. Fonds de dotation

a) La Conférence canadienne des arts a établi le Fonds de dotation pour les arts de la Conférence canadienne des arts (le Fonds) auprès de la Fondation du Conseil des arts de l'Ontario en conformité avec les modalités du programme du Fonds de dotation pour les arts (FDA). Le FDA est un programme du gouvernement de l'Ontario, administré par la Fondation du Conseil des arts de l'Ontario.

Le montant est détenu à perpétuité pour la Conférence canadienne des arts et les revenus de placements sont reçus pour assister au financement des opérations. La valeur au marché du Fonds au 31 mars 2011 était 172,096\$.

b) La Conférence canadienne des arts détient un fonds de dotation avec une valeur au marché de 157,493\$ au 31 mars 2011. L'intérêt sur ce placement est versé annuellement et est assigné au opérations.

### 7. Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

	2011	2010
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition National Leasing à taux d'intérêt implicite de 17,2%, garanti par une charge sur l'équipement spécifique, les remboursements mensuels de 580\$ comprennent le capital et les intérêts, venant à échéance en septembre 2011.	\$ 3,300	\$ 9,131
Tranche à court terme	3,300	5,831
	\$ -	\$ 3,300

## CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Notes aux états financiers

31 mars 2011, avec chiffres comparatifs de 2010

**8. Obligations contractuelles**

La CCA a des contrats de location-exploitation pour l'équipement de bureau et les locaux du secrétariat, et les versements exigibles au cours de chacun des quatre prochains exercices s'établissent comme suit:

	Équipement	Locaux	Total
2012	\$ 5,664	\$ 53,458	\$ 59,122
2013	1,888	55,118	57,006
2014	-	55,809	55,809
2015	-	23,254	23,254
	\$ 7,552	\$ 187,639	\$ 195,191

**9. Découvert bancaire**

Au 31 mars 2011, l'accès à du crédit à court terme comprend une ligne de crédit d'exploitation de \$50,000, avec la RBC Banque Royale, portant un taux d'intérêt préférentiel augmenté de 2.0%. Le prêt de la banque est garanti par un contrat de prêt sur titres avec priorité sur tous les actifs de l'organisme.

	2011	2010
Retraits sur la ligne de crédit	\$ -	\$ (38,000)
Solde et avoirs en caisse, items encours et nets	18,106	(13,895)
	\$ 18,106	\$ (51,895)

**10. Variations des éléments du fonds de roulement**

Les variations des éléments du fonds de roulement ont augmentées (diminuées) l'encaisse comme suit:

	2011	2010
Débiteurs	\$ (11,942)	\$ 6,005
Créditeurs et charges à payer	(2,421)	7,782
Revenus différés	15,000	-
	\$ 637	\$ 13,787

## CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Annexe des revenus gagnés

Annexe A

Exercice terminé le 31 mars 2011

	2011	2010
<b>Revenus gagnés</b>		
Cotisations	\$ 64,336	\$ 88,395
Frais d'administration	10,000	10,375
Frais d'inscription	30,443	-
Ventes de publications	(16)	288
	<b>\$ 104,763</b>	<b>\$ 99,058</b>

## CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Annexe des revenus contributions

Annexe B

Exercice terminé le 31 mars 2011

	2011	2010
Gouvernement fédéral		
Ministère du Patrimoine canadien	\$ 405,000	\$ 390,000
Gouvernements provinciaux et municipaux		
Colombie-Britannique	3,100	2,300
Conseil des arts de l'Ontario	14,250	15,000
La Fondation Trillium de l'Ontario	55,000	61,400
Organisations et autres		
Conférence nationale	46,500	-
Dons	2,500	4,428
Programme de stagiaires	15,856	6,305
Autres	31,713	15,569
	573,919	495,002

## CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Annexe C

Annexe du personnel, de l'administration, et des activités régulières et des programmes spéciaux

Exercice terminé le 31 mars 2011

	2011	2010
<b>Administration</b>		
Amortissement	\$ 7,401	\$ 7,136
Autres	11,601	15,871
Bibliothèque	284	583
Frais de location	54,394	55,736
Honoraires professionnels	10,042	14,135
Mobilier et équipement	28,241	35,675
Papeterie et fournitures de bureau	4,328	3,944
Intérêts à obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	1,123	2,038
	<b>\$ 117,414</b>	<b>\$ 135,118</b>
<b>Activités régulières</b>		
Cotisations des membres	\$ 1,694	\$ 23,912
Communications	2,131	2,134
Frais de déplacement et de représentation	4,797	2,587
Prix	545	-
Réunions de comités	419	2,125
Réunions du conseil d'administration	7,042	11,098
Symposium	332	5,304
Bulletin et rapport annuel	150	121
	<b>17,110</b>	<b>47,281</b>
<b>Personnel</b>		
Salaires	\$ 329,441	\$ 321,503
Avantages sociaux	39,508	36,460
	<b>\$ 368,949</b>	<b>\$ 357,963</b>
<b>Programmes spéciaux</b>		
	<b>56,789</b>	<b>10,018</b>



CANADIAN CONFERENCE  
OF THE ARTS

---

CONFÉRENCE CANADIENNE  
DES ARTS

